

Discours de Nathalie Roret, directrice de l'ENM, à l'occasion de la rentrée de la promotion 2024 des auditeurs de justice

Bordeaux, le 05/02/2024
Seul le prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs,
Chers auditrices et auditeurs de justice,

C'est toujours une grande joie d'accueillir la nouvelle promotion des élèves magistrats et de partager avec vous, les sentiments de fierté et d'émotion qui accompagnent et guident vos premiers pas à l'École nationale de la magistrature.

Votre réussite justifie pleinement que je vous adresse, en mon nom personnel et au nom de toute la communauté ENM, de chaleureuses félicitations.

Bienvenue dans votre École à laquelle, comme chacun de vos aînés, je puis vous assurer que vous resterez profondément attachés.

Aujourd'hui est le premier jour du reste de votre vie de magistrat.

Aujourd'hui, vous ne faites pas seulement votre rentrée pour les 31 mois d'une formation passionnante qui vous permettra d'exercer, à l'issue, parce que vous en serez jugés dignes, les fonctions diversifiées du métier de magistrat.

Aujourd'hui, c'est plus que cela : vous embrassez une vocation,
Car Magistrat on le devient par passion.

Ce qui vous a conduits ici, dans l'amphithéâtre Simone Veil, la salle 10, et la salle de la tour, toutes reliées en visio, ce sont des années de travail intenses couronnées par le succès d'un concours exigeant, mais aussi la qualité de vos expériences professionnelles antérieures vous ayant permis d'intégrer l'École, et, par-dessus tout, comme dénominateur commun, votre envie !

Cette envie, conservez la intacte, tout au long de votre parcours de formation et même au-delà ; ajoutez-y votre énergie, votre courage, votre goût de l'effort, et votre curiosité intellectuelle.

Ce sont vos qualités personnelles alliées à votre capacité de travail, vos motivations dans la préparation des épreuves ou de vos divers entretiens et constitutions de dossiers, qui vous ont permis d'être aujourd'hui ici.

Alors profitez, savourez ces premiers temps, faits de fierté et du sentiment d'accomplissement. Soyez heureux et ayez confiance en l'avenir !

Votre force, c'est également ce que vous êtes ensemble : nombreux et divers.

Nombreux, Un chiffre suffit à le démontrer : 459.

Vous constituez de loin la plus grande promotion d'auditeurs de justice que l'ENM n'ait jamais accueillie.

Par comparaison, en 2021, 2022 et 2023 pour ne relever que les promotions depuis ma nomination à la direction de l'École, vos prédécesseurs étaient 335, 261 et 380.

Divers, vous l'êtes par vos origines et vos parcours :

- 292 issus du premier concours,
- 47 du deuxième,
- 14 issus du troisième
- Et 106 issus d'un recrutement sur titre au titre des articles 18-1 et 18-1 2B

Il conviendra d'y adjoindre dans quelques mois 26 élèves-avocats dans le cadre de leur PPI, ainsi que des auditeurs du département international de l'ENM.

Je tiens plus particulièrement à saluer les 23 anciens élèves de nos classes prépa talents ENM. Vous incarnez cet idéal républicain de l'Égalité des chances, cela dans l'objectif impérieux d'une meilleure représentativité du corps social dans les promotions d'auditeurs. Personnellement convaincue de cette nécessité, fort du travail accompli par Monsieur Samuel Lainé, directeur adjoint en charge du recrutement et de la formation initiale, nous ouvrirons cette année une 7ème classe prépa Talents à Limoges, après Paris, Bordeaux, Douai, Lyon, Orléans et Besançon.

La diversité des talents et des expériences au sein de votre promotion renforce notre communauté et témoigne de la richesse des profils qui contribueront demain à la magistrature.

Certains d'entre vous, directeurs de greffe, greffiers, juristes assistants, avocats, journaliste, ostéopathe, officiers de gendarmerie, notamment, et ne pouvant vous citer tous dans votre diversité professionnelle, apportent avec eux l'expérience professionnelle et un regard singulier. D'autres arrivent directement après leurs études, de droit ou de sciences politiques, mais toujours avec des regards variés.

D'où que vous veniez, chérissez votre parcours et votre singularité et partagez ces richesses avec vos formateurs enseignants et l'ensemble des apprenants de votre promotion.

La taille exceptionnelle de votre promotion n'est pas le fruit du hasard, ni celui de la contingence.

Elle est la résultante d'un constat réitéré, inscrit dans le rapport des États généraux de la Justice. Elle est le produit d'un effort budgétaire inédit de la part des pouvoirs publics pour l'Institution judiciaire.

Elle découle de l'ambitieux objectif quinquennal du Président de la République et du garde des Sceaux, Ministre de la Justice, visant à former 10.000 professionnels de justice et à permettre au corps de la magistrature de bénéficier à l'horizon 2027 de 1.500 magistrats

supplémentaires, impliquant pour l'ENM de recruter et de former 2.800 élèves-magistrats entre 2023 et 2027.

Face au défi du nombre, l'établissement bordelais de l'ENM s'agrandit et poursuit ainsi son changement de dimension.

Vous serez la première promotion à investir un nouveau bâtiment, le site Archipel, à proximité de la Place Ravezies, dans le quartier Grand Parc, sur les historiques boulevards bordelais. Ce bâtiment, de 2.000 mètres carrés et comprenant notamment un auditorium de 230 places ainsi que 18 salles de cours, vous l'investirez chacun à votre tour et nous ferons tout le nécessaire pour que cette considération ne fasse pas obstacle à votre cohésion.

Je remercie par avance Monsieur le secrétaire général, Guilhem Boillot, pour la présentation qu'il vous en fera aujourd'hui et pour le travail accompli par l'équipe de l'École, qui a permis cet accomplissement.

Ce changement d'échelle que d'aucuns qualifient de changement de paradigme dans le recrutement et la formation de celles et ceux qui incarneront la justice rendue au nom du peuple français, vous avez la chance d'en bénéficier et aussi l'honneur d'en être les Ambassadeurs en dehors des murs de notre École et durant vos stages.

A compter de ce jour, n'oubliez jamais que vous faites désormais partie du corps judiciaire, en votre qualité d'auditeur de justice, en application des dispositions de l'Ordonnance de 1958 régissant le statut de la magistrature et que vous vous soumettez au respect de la déontologie du magistrat.

La place, le rôle social que vous vous apprêtez à occuper au sein de la société vous obligent, comme vous obligera le serment que vous prononcerez d'ici quelques jours de garder le secret professionnel et de vous conduire en tout comme un digne et loyal auditeur de justice.

Dès lors, vous serez en tous lieux et toutes circonstances, conscients et attentifs au regard que nos concitoyens porteront sur vous, représentants de l'autorité judiciaire.

Soyez prudents sur les réseaux sociaux.
Acculturez-vous rapidement aux codes et usages de la magistrature.

Restez courtois, et adoptez les attitudes respectueuses qui seront attendues de vous, plus particulièrement dans certaines circonstances.

Vos formateurs sauront assurer cette transmission du savoir-être attendu de l'auditeur de justice.

En tant qu'auditeurs de justice, élève magistrat de cette École, vous percevrez un traitement durant votre formation. J'attends de vous que vous vous conformiez à votre obligation d'assiduité telle qu'imposée par le règlement intérieur de notre établissement.

Vous allez bénéficier d'une formation de très grande qualité, d'une durée de 31 mois, soit la plus longue des formations parmi celles dispensées par les grandes Ecoles de la République, enviée par beaucoup, dans et hors nos frontières ainsi que vous le constaterez à l'occasion de vos stages

Vous le savez, l'École nationale de la magistrature est d'abord une école d'application.

L'ambition de la formation que vous débutez aujourd'hui est de vous transmettre les compétences fondamentales du magistrat telles que présentées dans notre référentiel de l'exercice du métier de magistrat.

Vous avez démontré votre connaissance du droit par le simple fait de vous tenir aujourd'hui ici. Désormais, vous allez apprendre à devenir ce « législateur des cas particuliers » selon le mot du Doyen Ripert.

L'École nationale de la magistrature dispense une pédagogie qui s'appuie sur la méthode de l'approche par compétences. Ces compétences, le futur juge ou procureur les acquiert progressivement. Il les entretient et les développe au cours de sa carrière, grâce notamment à l'ENM qui a aussi pour mission de vous former tout au long de votre vie professionnelle, assurant ainsi la formation continuée des magistrats.

Vous apprendrez, grâce à vos formateurs, les coordonnateurs de formation, que vous désignerez rapidement « les CDF », car ici on adore les acronymes.

Ils sont magistrats, mais pas que, puisque depuis le décret du 30 mai 2023, les CDF peuvent aussi, sous certaines conditions, être des non-magistrats.

Vous constaterez rapidement que vous apprendrez d'autant mieux que vous serez mis en situation de faire, sous le contrôle de professionnels.

Cette approche est particulièrement adaptée à la pratique professionnelle en ce qu'elle permet, par des mises en situation de développer des apprentissages globaux et transversaux mais surtout de créer des réflexes de mobilisation des savoirs être et savoir-faire adaptés à chaque situation rencontrée.

Evoquant la phénoménologie de l'acte de juger, le philosophe Paul Ricoeur distinguait « une finalité courte, en vertu de laquelle juger signifie trancher, en vue de mettre un terme à l'incertitude, et une finalité longue, plus dissimulée sans doute, à savoir la contribution du jugement à la paix publique ».

Juger, trancher, punir, décider, condamner, enquêter, protéger, rédiger, écouter, sanctionner, réparer, révoquer, indemniser, dire, placer, concilier, homologuer... vous serez préparés à toutes ces missions. Être magistrat, c'est pratiquer un des rares métiers prévus par la Constitution, être garant des libertés fondamentales, des droits des plus faibles, de l'égalité entre tous.

Chacun au fil de ses expériences, rencontres et engagements, incarnera et donnera une direction, un sens à ses missions. Il y a tant de manières d'être magistrat et la Justice s'enrichit de cette diversité.

Vous vous trouvez donc sur la ligne de départ d'un parcours de formation articulé en deux temps principaux, en études dans l'École d'une part, et en pratique durant vos stages d'autre part.

Votre formation d'auditeur de justice sera constituée à plus de 60% de périodes de stage, dont la plus longue est réalisée en juridiction. Mais vous vous rendrez aussi au sein de cabinets d'avocats, de services d'enquête, d'établissements pénitentiaires, dans des points Justice où vous vous confronterez aux échanges avec les justiciables.

Car, chacun le sait, et l'avocate vous le dit, être magistrat ne se réduit pas à dire le droit ; c'est aussi une relation avec le justiciable. Outre qu'il lui incombe de trancher les litiges et de garder à l'esprit la mesure des conséquences de ses décisions, on attend aussi du magistrat, un savoir être dans sa rencontre avec le justiciable.

Il doit montrer son impartialité, de l'écoute, de la juste distance, une vraie présence, être ouvert au monde de chacun et, bien sûr, en toute circonstance faire preuve de mesure et de maîtrise de soi, gérer ses émotions.

Le Magistrat et les émotions, Valérie Noël, alors substitut générale près la cour d'appel d'Agen en parle très pertinemment dans le témoignage publié dans l'ouvrage « Rendre la Justice » sous le titre :

« Le magistrat et les émotions ou comment l'ENM s'est emparé d'un sujet tabou ».

Valérie Noël rappelle que la question s'est posée il y a quelques années à l'ENM de s'intéresser aux émotions du magistrat dans le cadre de la formation initiale et continue.

Les futurs magistrats connaissent toujours une inquiétude : celle de savoir si toutes les émotions ressenties pourraient nuire à leur office de magistrat et au respect de l'exigence d'une impartialité sans laquelle il n'est point de justice.

« Le problème de l'impartialité c'est qu'elle n'est pas naturelle. C'est un objectif, une quête, un idéal comme l'objectivité pour le journaliste ou la neutralité bienveillante pour le psychanalyste. Il faut travailler pour être impartial, personne ne se lève un matin, l'impartialité chevillée au corps. L'impartialité ne coule pas de source car et c'est là tout le débat, nous sommes tous pétris de préjugés, d'émotions et d'affect. Le nier serait nier notre nature humaine. Or tout l'intérêt de la justice des hommes réside justement dans son humanité. Il faut donc concilier ces deux injonctions qui ne sont pas contradictoires : devoir d'impartialité et humanité. »

C'est bien d'ailleurs cet enjeu de conciliation des valeurs éthiques et déontologiques du magistrat qu'a souhaité consacrer le législateur par la modification du serment à l'occasion de la réforme de la loi organique portant statut de la magistrature du 20 novembre 2023.

Le texte est en effet rénové passant de la formulation « Je jure de bien et fidèlement remplir mes fonctions, de garder le secret des délibérations et de me conduire en tout comme un digne et loyal magistrat », à une nouvelle formulation enrichie, qui est celle que vous prononcerez au moment de prendre vos premières fonctions de magistrat :

« Je jure de remplir mes fonctions avec indépendance, impartialité et humanité, de me comporter en tout comme un magistrat digne, intègre et loyal et de respecter le secret professionnel et celui des délibérations ».

Soyez sans crainte, vous serez prêts à jurer, car à l'ENM, vous apprendrez l'éthique et la déontologie judiciaire et vous complèterez vos Humanités.

Vous approfondirez votre connaissance de la société dans laquelle vous interagirez, vous comprendrez la place de l'Institution et vous incarnerez l'autorité judiciaire.

Pour cela, vous bénéficierez de l'intervention de nombreux conférenciers, dans des domaines aussi variés que les sujets qui structurent la société. Vous pourrez ainsi développer votre culture économique, administrative, scientifique, sociologique... Vous pourrez dialoguer avec de hautes personnalités, des représentants des autorités constituées. Ceux qui font la loi, c'est-à-dire, la représentation nationale, les présidents des chambres de notre Parlement. Ceux qui la contrôlent, en la personne du président du Conseil constitutionnel, ou encore le président de la Cour des Comptes, qui seront désormais invités à l'ENM pour rencontrer chaque promotion.

Pendant votre formation de magistrat, vous apprendrez également à interagir avec votre environnement institutionnel d'autres grands corps et professions qui constituent les cadres de l'Etat.

Dès la semaine prochaine, vous bénéficierez des enseignements du tronc de formation commun à 21 grandes écoles de la haute fonction publique, en suivant le module 1 de formation pour réfléchir au « Sens de l'Etat ».

Vous rencontrerez et travaillerez ainsi avec d'autres élèves avec lesquels vous serez ensuite conduits à échanger dans vos futures fonctions. Ainsi, ces prérequis communs et les relations que vous nouerez permettront une valorisation de la perception de la magistrature judiciaire dans l'Etat et contribueront à améliorer le dialogue au sein de la haute fonction publique.

Ici sera également l'occasion de l'ailleurs. L'ouverture vers l'international doit rester un marqueur de la magistrature du XXIème siècle. L'ENM rayonne à travers le monde. Nos partenariats avec les instituts de formation judiciaires étrangers sont nombreux, et en premier lieu au sein du réseau Européen de formation judiciaire. Vous rencontrerez vos homologues étrangers, et il vous sera donné la possibilité d'aller les visiter, dans leur école.

Vous l'avez compris, c'est une formation dense, riche et exigeante, dont vous allez bénéficier.

Je vous le dis aujourd'hui, et je ne doute pas que cela vous sera répété par vos formateurs à l'École: gardez à l'esprit les principes, que la pratique ne vous en éloigne pas ! L'ancien premier président de la Cour de cassation Pierre Drai disait ainsi : « Montez toujours, ne descendez jamais. Montez vers les principes, ne descendez pas vers les pratiques ».

Tout en étant bien sûr soucieux de vous adapter aux exigences de votre métier et aux attentes de vos collègues en juridiction et in fine à l'intérêt du justiciable.

Et à cet instant, je pense au message délivré dans cet amphithéâtre à une promotion précédente, par Pierre Truche, procureur général près la Cour de cassation, passant ensuite aux plus hautes fonctions du siège, « Vous allez exercer un métier dangereux. Dangereux pour les autres, ne l'oubliez jamais. »

Invitée à m'exprimer le 22 janvier dernier, devant l'Académie des sciences morales et politiques, sur la question posée par les Immortels : « En 2024, qui est juge ? » J'ai beaucoup pensé à vous et j'avais hâte de cette première rencontre avec vous car j'aurais aimé avoir votre avis aussi.

Permettez-moi de partager ici la réponse en la synthétisant, que j'ai faite aux Académiciens : « Être juge en 2024, c'est se trouver au cœur d'évolutions induites soit par l'Etat qui, depuis sa construction, entretient une relation particulière avec sa justice judiciaire, soit par le corps des juges et procureurs, lui-même perméable aux grandes évolutions que notre société connaît ces dernières années. Être juge en 2024, c'est surtout avoir pleine conscience qu'il n'y a pas de démocratie sans Etat de droit, ni d'Etat de droit sans une justice indépendante, respectée, et respectueuse de la place qui est la sienne, à l'intersection des sphères politique et sociale. Le sens de l'équilibre sur le modèle du mobile de Calder est peut-être la figure qui sied plus aux juges et procureurs de 2024 que le traditionnel symbole de la balance tenue par Thémis ».

Mesdames, Messieurs les élèves magistrats « Vous êtes l'avenir de la Justice ». Voyez-y plus qu'un slogan de notre campagne actuelle de recrutement. Faites-en votre crédo.

« Dans un monde bouleversé, déchiré, confronté à toutes les violences physiques et morales, et souvent impitoyable, le juge doit inspirer confiance et être pour chacun de nos concitoyens, un recours et une source d'espérance. » disait aussi Pierre Drai.

Vous êtes non seulement l'avenir de la justice, porteurs d'une vision nouvelle qui incite à l'optimisme, telle qu'issue des lois récentes de 2023, mais également les garants des valeurs fondamentales et de l'éthique judiciaire dans notre démocratie.

Soyez en fiers, dignes, et heureux et sachez combien vous serez soutenus par toutes celles et ceux qui concourent avec un engagement sans faille à votre formation, à l'École, dans les juridictions pendant vos stages, et que je vous propose, à cet instant, d'applaudir en vous levant, en marque de respect et de gratitude à leur égard.

Chère promotion 2024,
Bienvenue à l'École nationale de la magistrature !